

Rapport de gestion

et rapport sur la gouvernance d'entreprise

2021

15^e exercice social de la société Indép'AM

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 13 JUIN 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle afin, d'une part, de vous rendre compte de la marche de votre société au cours de son quinzième exercice social clos le 31 décembre 2021, et d'autre part, de soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui les complète et les commente.

Le présent rapport de gestion, qui inclut le rapport sur la gouvernance d'entreprise, les rapports du Commissaire aux comptes, ainsi que les comptes annuels et autres documents s'y rapportant, ont été mis à votre disposition au siège social dans les conditions et délais prévus par la loi, afin que vous puissiez en prendre connaissance.

RAPPORT DE GESTION

I - ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Il est rappelé que :

- la constitution de la S.A. Indép'AM, établie suivant acte S.S.P. le 27 février 2006, est devenue définitive le 16 mars 2006, date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés ;
- son siège social est sis au 56, rue Saint-Lazare, 75009 Paris ;
- Indép'AM a obtenu un agrément général de l'AMF le 16 mai 2006 pour exercer, sous le numéro GP 06-000016, les activités suivantes :
 - gestion collective,
 - gestion individuelle (mandats hors gestion de fonds d'investissements de droit étranger),
 - conseil en investissement ;
- Indép'AM a obtenu un agrément de l'AMF le 1^{er} juillet 2008 pour exercer l'activité de Réception et Transmission d'Ordres sur les actions ou parts d'OPCVM ;
- le 29 avril 2014, suite à l'entrée en application de la directive AIFM, Indép'AM a obtenu un agrément de l'AMF pour exercer l'activité de gestion et de commercialisation de FIA (Fonds d'Investissements Alternatifs), et son agrément pour la gestion d'OPCVM a été renouvelé ;
- le 12/12/2017, Indép'AM a été agréée pour investir dans des obligations *contingent convertibles*, instruments financiers qualifiés de complexes.

Principales données financières

Les comptes sociaux qui vous sont présentés sont établis pour la quinzième fois et sur une durée de 12 mois.

L'activité et la situation de la société au cours de l'exercice se trouvent résumées dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat et du bilan.

	Exercice clos le 31/12/17	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/20	Exercice clos le 31/12/21
Produits d'exploitation	4 749 511	5 237 130	5 259 962	5 779 956	6 318 523
Charges d'exploitation	3 343 212	3 589 022	3 788 099	4 000 530	4 334 818
<i>Achats, charges ext et Autre</i>	1 015 439	1 186 647	1 209 890	1 232 931	1 330 875
<i>Impôts et taxes</i>	228 201	243 074	232 322	248 073	233 725
<i>Salaires & charges</i>	2 082 580	2 124 542	2 295 345	2 465 512	2 722 487
<i>Amortissements</i>	16 992	34 759	50 542	54 013	47 731
Résultat d'exploitation	1 406 299	1 648 108	1 471 863	1 779 426	1 983 705
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>29,6%</i>	<i>31,5%</i>	<i>28,0%</i>	<i>30,8%</i>	<i>31,4%</i>
Résultat financier	2 984	-11 464	9 112	17 715	-3 871
Résultat exceptionnel	-5 629	-263 100	-41 548	-119 924	-46 623
RÉSULTAT NET	758 643	843 931	810 502	929 505	1 184 854

BILAN	Exercice clos le 31/12/17	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/19	Exercice clos le 31/12/20	Exercice clos le 31/12/21
Actif immobilisé net	65 492	242 274	220 419	182 227	156 742
<i>dont immobilisations brutes</i>	191 264	337 835	366 522	382 343	386 351
Actif circulant	4 189 685	4 373 620	4 672 504	5 616 114	6 400 199
<i>dont valeurs mobilières</i>	1 577 857	2 165 287	2 176 244	2 409 938	2 812 254
<i>dont disponibilités</i>	1 270 461	441 832	936 673	1 279 781	1 098 368
TOTAL ACTIF	4 255 177	4 615 894	4 892 923	5 798 341	6 556 941
Capitaux propres	2 613 486	2 924 608	3 155 110	3 567 724	3 570 477
<i>dont résultat de l'exercice</i>	758 643	843 931	810 502	929 505	1 184 854
Provisions pour risque		179 500	224 500	343 704	371 129
Dettes	1 641 691	1 511 785	1 513 313	1 886 913	2 615 355
<i>dont dettes fiscales et sociales</i>	1 423 852	1 241 975	1 258 676	1 483 858	1 702 821
TOTAL PASSIF	4 255 177	4 615 893	4 892 923	5 798 341	6 556 941

La formation du chiffre d'affaires

En 2021, le chiffre d'affaires poursuit sa forte hausse (+ 9,3 %). La part provenant du Groupe est en légère hausse (+ 248 k€ ; + 5,8 %), tandis que celle issue des clients hors Groupe continue à augmenter fortement (+ 291 k€ ou + 19,6 %).

L'essentiel de la hausse du chiffre d'affaires Groupe provient de la hausse des frais fixes (+198 k€ ; + 5,9%), elle-même due à la forte hausse des encours moyens (+ 313 M€, soit + 6,4 %), tandis que les commissions de performances (liées à la surperformance des portefeuilles à leurs *benchmarks*) augmentent de 37k€ (+ 4,1%).

Hors Groupe, la hausse des frais fixes sur OPC et mandats (+ 224 k€ ; + 22,5 %) a également été accentuée par celle des commissions de performance (+ 50 k€ ; + 16,6 %).

Les principales charges opérationnelles

Les charges d'exploitation augmentent (+ 334 k€, soit + 8,4 %) du fait :

- de la hausse des salaires et charges (+ 257 k€, soit + 10,4 %), dont la moitié sont des charges sociales. La hausse des salaires (+ 127 k€, soit + 7,85 %) provient notamment d'une augmentation de l'effectif d'environ 0,9 ETP sur l'exercice ;
- d'une hausse des achats, charges externes et autres charges (+ 98 k€, soit + 7,9 %). Les principaux postes en hausse sont :
 - les frais d'administration (comptabilité, dépositaire, valorisation) des OPC pour 86 k€ soit une augmentation de 23 % en lien avec une hausse des encours d'OPC de 23,5 %,
 - les achats de données financières, en hausse de 12 k€, soit + 6,6 %,
 - et le coût des votes en assemblées générales liés aux engagements ESG pour + 10 k€, soit une hausse de 84,4 %.

Les investissements

Sur l'année 2021, des investissements modestes (environ 24 k€ pour 5 PC et le serveur de fichier) ont été réalisés. De ce fait, les amortissements de la société baissent de 6 k€.

Le résultat net

Pour l'exercice 2021, le résultat est en nette hausse de 256 k€, soit + 27,5 %, pour s'inscrire à 1 184 854 € contre 929 505 € en 2020.

Fonds propres

Avant distribution des résultats de l'exercice, les fonds propres s'élèvent à 3 570 477 € (contre 3 567 724 € au 31/12/2020), ce qui correspond à 2,60 fois le montant réglementaire minimal (soit 1 372 156 €, y compris le coussin de 30 %). Sur ces bases, un dividende de 140 € par action pourrait être distribué (contre 170 € en 2021, 80 € en 2020 et 100 € en 2019).

En tenant compte, de façon prospective, de l'émission de 350 actions destinées à AMPLI Mutuelle, la distribution serait alors de 924 420,00 € (pour 6 603 actions), ce qui porterait les fonds propres d'Indép'AM à 2 928 897,79 € après augmentation du capital et distribution, soit 2,13 fois le besoin réglementaire.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Le montant des valeurs mobilières de placements et des disponibilités est de 4 417 062 € en valeur de réalisation. Il se répartit comme suit :

- OPC monétaires et dépôts 35,5 %
- OPC obligataires à risque limité 25,7 %
- OPC obligataires à risque de crédit ou de change significatif 12,8 %
- OPC diversifié 12,9 %
- OPC actions 13,1 %
- Autres 0,0 %

Les titres de placements présentent un solde de plus-values de 507 385 € (contre 392 596 € au 31/12/2020).

Rapport d'activité

Événements marquants de l'année 2021

Au cours de cet exercice, le périmètre des agréments d'Indép'AM n'a pas été modifié.

Le capital social de la société a baissé de 30 600 € en lien avec le rachat et l'annulation de 306 actions.

La gestion du fonds Ampli Actions Europe a été reprise. Il s'agit d'un fonds à la gestion passive, ce qui a nécessité la création d'un nouveau processus.

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à quatre reprises, les 28 janvier, 21 avril, 13 octobre et 14 décembre 2021, en vue d'examiner la bonne marche de la société, d'en valider les politiques, de prendre connaissance de tous les rapports réglementés et de fixer les orientations stratégiques, de constater les rachats et annulations d'actions. Enfin, une Assemblée Générale Mixte des actionnaires a été réunie le 16 juin 2021, et une autre le 14 décembre.

Ressources humaines

En termes de mouvements du personnel, il peut être noté le départ du responsable de la gestion des OPC, et le recrutement de deux nouveaux collaborateurs, en renforcement du service d'ingénierie financière et actuarielle.

Ces mouvements portent l'effectif en fin d'année 2021 à 15 personnes.

Les mesures de télétravail qui avaient été mises en place ont été levées, toutefois les postes de travail ont été aménagés.

Par ailleurs, Indép'AM a toujours recours à des prestataires externes pour la tenue de sa comptabilité et de celle de ses OPC, tandis que l'administration de son parc informatique reste déléguée à un établissement spécialisé et qu'un cabinet de juristes assiste la société pour toutes les questions relatives au droit du travail.

Enfin, les réunions avec le délégué du personnel ont été tenues de manière régulière.

Aspects matériels et logiciels

Sur le plan matériel, après le déménagement de 2018, peu d'investissements ont été réalisés en dehors de l'acquisition de quelques équipements informatiques.

Sur le plan logiciel, la volonté de maîtrise des coûts et d'indépendance à l'égard d'éventuels prestataires informatiques, mais également de réactivité, a conduit à poursuivre le développement interne des outils de gestion et de *reporting*.

Le système d'information mis en place repose notamment sur les outils suivants :

- RA_DOF Mise à jour automatique des bases de données financières
- COT_OPC Contrôle et envoi des cotations au dépositaire
- CODON Contrôle des bases de données internes
- COSTOMO Contrôle des inventaires par les mouvements
- RATIO Contrôle des ratios réglementaires (renové en 2016)
- LIMITES Contrôle des limites contractuelles et internes (renové en 2016)
- VAL_VAL Outil de validation des valeurs liquidatives des FCP
- REPORT Outil de *reporting* de portefeuilles, FCP et mandats
- PROFILA Outil de présélection des actions européennes
- TICKET Programme de saisie et de gestion de toutes les transactions financières
- OMERR Outil de Modélisation de l'Equilibre des Régimes de Retraite par Répartition
- OSCARR Outil de Simulation Comptable et Actuariel d'un Régime de Retraite par capitalisation
- TARP Outil de calcul des coefficients actuariels

Les outils RA_DOF et COT_OPC ont été développés cette année, de façon notamment à pouvoir s'interfacer avec les systèmes automatisés du fournisseur de données *Bloomberg*. TARP, quant à lui, a été rénové pour optimiser les temps de traitement et faciliter le paramétrage de l'outil de modélisation de produit de retraite OSCARR.

Aspects marketing et commerciaux

Malgré l'absence de force de vente sur l'exercice les encours de clients externes d'Indép'AM ont poursuivi leur progression avec une augmentation de 70 M€, passant de 424 M€ à 495 M€. Cette augmentation s'explique notamment par :

- la mise en place d'une gestion actions passive au travers d'un fonds dédié d'un encours de 37 M€ ;
- la collecte d'environ 7 M€ auprès de sélectionneurs de fonds et sociétés de gestion ;
- un effet de marché (revalorisation des portefeuilles) estimé à environ 19 M€.

Le chiffre d'affaires réalisé avec les clients externes au groupe a été de 1 773 k€ contre 1 482 k€ en 2020, 1 272 k€ en 2019 et 1 217 k€ en 2018, au plus haut depuis la création d'Indép'AM. Il augmente de 19,6 % et représente 28,1 % du chiffre d'affaires total.

Son évolution passée est retracée dans le tableau suivant :

FCP	Classification	Zone	Frais Fixe TTC p.I*	Encours 31/12 (M€)					Var 2021
				2015	2017	2019	2020	2021	
Indep Court Terme	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,10%	51,0	77,2	90,8	93,1	94,1	1,0
Indep Crédit Euro	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,20%	90,3	87,1	93,2	101,2	101,6	0,4
Indep Haut Rendement	Oblig. et autres TCN euros	Euro	0,30%	63,3	117,3	144,9	149,8	160,6	10,8
Indep Obligations Monde	Obligations in- ternationales	Tout	0,30%	54,8	60,6	66,7	74,9	75,0	0,1
Indep Convertibles	Fonds mixte	Euro	0,30%	136,4	139,8	137,7	151,5	150,1	-1,4
Garance sélection tactique	Fonds mixte	Euro	0,30%		10,7	21,0	31,1	22,8	-8,4
Indep Allocation	Fonds mixte	OCDE	0,30%	225,3	243,3	319,1	364,0	395,2	31,2
Indep Actions ISR Bas Carbone	Actions ISR des pays de la CE	Euro	0,40%			37,1	56,5	79,9	23,4
Indep Actions PME	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%	128,0	130,3	131,8	134,2	109,2	-25,0
Indep Actions Euro	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%	128,2	142,1	118,4	131,7	174,4	42,6
Indep Actions Long terme S2	Actions des pays de la CE	Euro	0,30%				89,9	111,5	21,6
Fonds dédiés	-	-	-		29,8	21,1	16,3	60,6	44,2
Total FCP				877	1 038	1 182	1 394	1 535	140,6
Mandats (hors OPC d'Indép'AM)				3 159	3 500	4 008	4 227	4 198	-29,2
Encours géré				4 037	4 533	5 182	5 614	5 725	111,4

* Ces frais peuvent être complétés de frais variables n'excédant pas 50 % des frais fixes.
Certains fonds disposent également d'une part U (très minoritaire) tarifée à 0,60 % de l'encours.

En 2021, les mouvements **sur OPC** du groupe se sont soldés par des rachats nets d'environ 4 M€ et ceux des clients externes par des souscriptions nettes de 44 M€. Le solde, soit environ 101 M€, provient d'effets de marché et de la performance des fonds.

Sur **les mandats**, la baisse des encours s'explique essentiellement par des effets de marché (estimés à 107 M€) et le solde par un effet collecte (environ 78 M€).

Au total, les encours gérés s'élèvent, au 31/12/2021, à 5,725 milliards d'euros, en hausse de 2,0 % sur un an.

II - ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE

Après la crise COVID-19 qui a marqué les années 2020 et 2021, le début de l'année 2022 est marqué par l'invasion par la Russie de l'Ukraine. Sur le plan de nos activités, cette crise n'a et n'aura pas de conséquence particulière ni sur le plan opérationnel, ni en termes de résultat, aucun de nos investissements directs ou indirects ne portant sur la Russie ou l'Ukraine. Tout au plus, une forte baisse des marchés financiers pourrait induire une baisse des encours, du chiffre d'affaires et du résultat d'Indép'AM, lequel devrait en tout état de cause rester positif.

III - ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

La société n'a pas d'activité particulière en matière de recherche ni de développement.

IV - RÉSULTATS – AFFECTATION

Affectation du résultat

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice net de 1 184 853,68 euros. Nous vous proposons d'affecter 2 000,00 euros au titre de l'exercice 2021 à la Réserve spéciale constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI ; de reprendre 3 060,00 euros à la réserve légale afin de la porter à son plafond de 10 % des capitaux propres, soit 62 530 euros, et de doter 261 493,68 euros au compte « Report à nouveau ». Ce compte se trouvera ainsi porté à 1 784 037,65 (contre 1 522 543,97 euros au 31/12/2021).

Somme distribuable au titre de l'exercice 2021

En conséquence, la somme distribuable constatée serait de 924 420,00 €, que nous proposons de répartir entre les actionnaires à raison d'un dividende de 140,00 € par action (contre 170 € en 2021, 80 € en 2020 et 100 € en 2019).

Depuis la création d'Indép'AM, le rendement moyen distribué par les dividendes est de 81,4 % du capital social.

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices sociaux

Nature des Indications / Date de clôture	31/12/17	31/12/18	31/12/19	31/12/20	31/12/21
Durée de l'exercice en mois	12	12	12	12	12
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	607 800 €	637 800 €	656 400 €	655 900 €	625 300 €
b) Nombre d'actions émises	6 078	6 378	6 564	6 559	6 253
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0		0
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 749 059 €	5 232 741 €	5 259 480 €	5 771 239 €	6 310 394 €
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 185 623 €	1 407 040 €	1 291 357 €	1 554 436 €	1 736 194 €
c) Impôt sur les bénéfices	409 852 €	338 092 €	396 149 €	451 542 €	475 980 €
d) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	775 771 €	1 068 948 €	895 208 €	1 102 894 €	1 260 214 €
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	758 643 €	843 931 €	810 502 €	929 505 €	1 184 854 €
f) Montant des bénéfices distribués	607 800 €	627 000 €	519 840 €	1 090 550 €	924 420 €**
g) Participation des salariés	235 159 €	191 521 €	232 776 €	296 170 €	272 378 €
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, avant amortissements & provisions	127,64 €	167,60 €	136,38 €	168,15 €	201,54 €
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	124,82 €	132,32 €	123,48 €	141,71 €	189,49 €
c) Dividende versé à chaque action	100,00 €	100,00 €	80,00 €	170,00 €	140,00 €**
IV – Personnel :					
a) Effectif moyen des salariés calculé en ETP*	14	15	16	16	16
b) Montant de la masse salariale	1 315 776 €	1 339 190 €	1 463 401 €	1 614 777 €	1 741 609 €
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	766 804 €	785 352 €	831 944 €	850 735 €	980 878 €

*Équivalent Temps Plein, effectif calculé stagiaires inclus. (**) Proposition faite à l'assemblée

V - ÉVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le résultat net prévisionnel de l'année 2022 devrait rester supérieur à 500 000 euros. Ces données sont établies sur des bases prudentes avec un chiffre d'affaires, hors commissions variables, d'environ 4,3 millions d'euros, contre un produit de 6,3 millions d'euros en 2021.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Votre société ne possède ni filiales, ni participations.

VII - ACTIONNARIAT DES SALARIÉS

Conformément à l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous informons qu'au 31 décembre 2021 les salariés de la société détenaient 20,0 % du capital social.

Respectivement 1 078, 300, 330 et 61 actions ont été émises en 2017, 2018, 2019 et 2020 au profit des salariés, aux prix de 241,28 euros, 249,97 euros, 265,22 euros et 302,85 euros. 144 actions, 66 actions et 306 actions ont été rachetées et annulées en 2019, 2020 et 2021.

À la clôture de l'exercice 2021, 6 253 actions sont inscrites dans les comptes de la société, dont 1 253 sont détenues par les salariés.

Évaluation des actions :

Au 31/12/2021, les éléments déterminants de l'évaluation des actions de la société sont :

Actif net (avant dividende)	3 570 477 €
Nombre d'actions	6 253
Plus-values potentielles des VMP	507 385 €

Sur la base de la méthode présentée, validée par le Commissaire aux comptes de la société, l'actif net réévalué de chaque action Indép'AM (ANRu) est :

- avant détachement du dividende : ANRu = $(3\,570\,477 + 507\,385) / 6\,253 = 652,14 \text{ €}$
- après détachement d'un dividende de 140 € : ANRu = **512,14 €**

VIII – PAIEMENT DES FOURNISSEURS

Les fournisseurs de la société Indép'AM sont payés dans un délai moyen de 12,9 jours (incluant les prélèvements automatiques) contre 11,5 jours en 2021.

Au 31/12/2021, 11 factures ont été reçues et non réglées par Indép'AM pour un montant de 80 324 €.

IX – PAIEMENT DES CLIENTS

Les clients d'Indép'AM règlent leurs factures dans un délai moyen de 16,08 jours contre 24 jours en 2021.

Au 31/12/2021, 4 factures ont été émises et non réglées à Indép'AM pour un montant de 134 048 €.

X – PRÊT INTER-ENTREPRISE

En 2021, Indép'AM n'a consenti aucun prêt à ses salariés ou avances sur salaires régis par l'article L. 511-6-3 bis du code monétaire et financier.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

I - OPERATIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Les opérations visées à l'article L. 225-38 du code de commerce ont été tenues à votre disposition dans les délais légaux et communiquées à notre Commissaire aux comptes qui vous en rendra compte dans son rapport spécial.

La convention concernée a été rappelée lors du Conseil d'administration du 21 avril 2021. Elle concerne le mandat de gestion des valeurs mobilières de Garance.

II - LISTE DES MANDATS EXERCÉS

Conformément aux dispositions du 1^o de l'article L. 225-37-4 du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

Nom	Mandat	Établissement	Terme du mandat Indép'AM
Mme Virginie HAUSWALD	Censeur Président Directeur général	Indép'AM Garance à vos côtés Garance Retraite	-
M. Serge CROUIN	Administrateur (Président)	Indép'AM	juin 2025
Mme Marie TEYSSOU	Représentant permanent de GARANCE Gérant Administrateur	Indép'AM SCI de l'Olivier Garance Retraite	juin 2025 - -
Mme Chantal GARCIN	Administrateur Administrateur	Indép'AM Garance Retraite	juin 2025 -
Mme Manuela MORGADINHO	Administrateur Gérant	Indép'AM SARL Morgadinho	juin 2025 -
M. Laurent FIEVRE	Administrateur	Indép'AM	juin 2022
M. Frédéric LAGIER*	Administrateur Directeur général Administrateur	Indép'AM Indép'AM AFER PREMIUM (Sicav)	juin 2025 avr. 2025 -

* Salarié de l'établissement

III - LISTE DES DÉLÉGATIONS ET RÉOLUTIONS EN COURS DE VALIDITÉ

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous les délégations en cours de validité.

L'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2021 a autorisé le conseil d'administration à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, au plus 1 600 actions destinées aux salariés et dirigeants sociaux, le nombre total d'actions détenues par ces derniers ne pouvant dépasser 1 600, à un prix d'au moins 240 € par action.

Cette résolution, valable pour une durée de 26 mois, délègue au Conseil d'Administration la compétence de mise en œuvre de l'émission des actions, et notamment à l'effet de :

- Fixer le nombre de titres à attribuer aux adhérents du plan d'épargne entreprise en fonction des catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent ;
- Fixer le délai accordé aux souscripteurs pour la souscription et la libération des actions nouvelles ;
- Arrêter le prix de souscription des actions nouvelles dans les conditions visées ci-dessus ;
- Décider du nombre des actions à émettre, dans les limites visées ci-avant, des conditions de souscription, de la durée de la période de souscription, de la date de jouissance des actions nouvelles, et plus généralement de l'ensemble des conditions et modalités de chaque émission ;
- Constater la réalisation de chaque augmentation de capital à concurrence du montant des actions qui seront effectivement souscrites ;
- Procéder aux formalités consécutives et apporter aux statuts les modifications corrélatives ;
- Et, d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation des augmentations de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Compte tenu du nombre d'actions émises et rachetées, le Conseil d'administration peut procéder à l'émission de 347 actions nouvelles en 2022, ce chiffre ne tenant pas compte des éventuels rachats et annulations d'actions intervenus à dater du 14 avril 2022.

Lors de la même séance, l'assemblée générale extraordinaire a par ailleurs autorisé le conseil d'administration, aux fins de gestion des actions détenues par les salariés, à procéder à un ou plusieurs rachats d'actions en vue de leur annulation. Cette autorisation, valable pour une durée de 26 mois, délègue également au Conseil d'Administration la compétence de mettre en œuvre cette autorisation pour notamment :

- Fixer le nombre d'actions à racheter en vue de leur annulation ;
- Déterminer le prix d'achat desdites actions ;
- Présenter à tous les actionnaires une offre d'achat de leurs actions aux conditions qu'il déterminera ;
- Déterminer les conditions auxquelles, en cas de survenance d'oppositions, l'opération de réduction de capital sera annulée et constater les oppositions ou l'absence d'opposition des créanciers ;
- En cas d'opposition des créanciers, prendre toute mesure appropriée, constituer toute sûreté ou exécuter toute décision de justice ordonnant la constitution de garanties ou le remboursement des créances ;
- Procéder au rachat des actions dont l'offre de rachat aura été acceptée et au paiement du prix d'achat desdites actions ;
- Arrêter le montant définitif de la réduction de capital, annuler les actions ainsi rachetées et constater la réduction de capital corrélative ;
- Imputer la différence entre le prix de rachat des actions ainsi annulées et la valeur nominale desdites actions sur les postes de « prime d'émission, de fusion et d'apport » ou encore « réserves statutaires et facultatives » et, de manière générale, sur tout poste de réserve dont la Société a la libre disposition ;
- Procéder à la modification corrélative des statuts et à l'ensemble des formalités requises à cet effet ;
- Et, d'une façon générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de ladite réduction de capital dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires.

Enfin, lors de sa séance du 14 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire a autorisé le conseil d'administration à procéder à une augmentation de capital, sans droit préférentiel de souscription, destinée à AMPLI Mutuelle. Cette autorisation, valable initialement pour 26 mois, a été entièrement consommée lors du conseil d'administration du 14 avril 2022 et n'est donc plus en vigueur.

Par ailleurs, le tableau ci-dessous présente les décisions des Instances produisant un effet limité dans le temps :

Date	Résolution (Extrait de PV)	Echéance
Conseil du 17/04/19	« le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de donner à Garance, et à ses contreparties, l'autorisation d'acheter ou de vendre toute action d'Indép'AM, cette autorisation étant valable sur une durée de six années à compter du 17 avril 2019»	17/04/25
Assemblée du 27/06/19	« L'Assemblée Générale, ayant constaté l'expiration du mandat de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA [...], décide de renouveler son mandat pour une durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée de 2025 qui statuera sur les comptes de l'exercice [...] 2024 »	30/06/2025

CONCLUSION

Nous espérons, Mesdames, Messieurs, que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées et dont le texte a été tenu à votre disposition au siège social pendant les quinze jours qui ont précédé la présente réunion, avec tous les autres documents prévus par la loi.

Pour le Conseil d'Administration, le 14 avril 2022.